



## Demande d'être co locataire

Par **odile1952**, le **27/10/2008** à **16:12**

Bonjour,

Pour renforcer son dossier de demande de logement, ma soeur m'a demandé d'être co locataire avec elle. Elle craint qu'en tant qu'handicapée, son dossier ne passera pas.

Moi-même, je suis déjà propriétaire d'une maison.

Est ce que j'ai le droit de faire ça s'il vous plaît ?

Merci de me répondre

Cordialement

Odile Phidias

Par **lawyer 57**, le **27/10/2008** à **17:01**

Bonjour,

D'un point de vue juridique votre qualité de propriétaire ne vous empêche pas de prendre une location.

Si tel est votre désir, rien ne vous en empêche.

Par contre si vous le faites, vous serez co-obligée du paiement du loyer avec votre soeur.

Donc en cas d'impayés, c'est vous qui devrez payer.!

Bonne soirée.